

La situation de l'élevage de volaille en RDC et à Kinshasa

Mots clés: volaille, poules, poulet de chair, RD Congo, Kinshasa, élevage

Les grands complexes d'élevage industriel initiés par l'État durant les années 70-80 sont aujourd'hui tombés en léthargie. On assiste cependant à l'émergence de l'élevage privé, tant au niveau de l'exploitation de moyenne taille que du petit élevage en parcelle.



Auteur(s): Alain Huart et collaborateurs

Date de publication: 2004

Catégorie(s): Élevage et pêche

Province(s): Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province Orientale • Nord-Kivu • Sud-Kivu • Maniema • Katanga • Kasai-Oriental • Kasai-Occidental • Bas-Congo

Partenaire(s): Centre agronomique et Vétérinaire tropical de Kinshasa

Nombre de pages: 3

Identification: F-EP-A5-15



F-EP-A5-15

Palier au déficit alimentaire en matière de viande de volaille ou d'œufs de consommation n'est pas encore à l'ordre du jour, malgré l'augmentation de ces petites fermes familiales. En cause notamment, le prix élevé des aliments pour volaille. État des lieux de l'élevage de volaille, entre filière poulet de chair et filière pondeuse.

Bref historique

La structure de l'élevage avicole a fondamentalement évolué en RDC ces quinze dernières années. Au cours des années 70-80, une politique de grands élevages industriels (DAIPN) initiée par l'État a permis d'installer de grands complexes à proximité de Kinshasa et de Lubumbashi.

Aujourd'hui, ces grands complexes sont tombés en léthargie et l'État se cantonne désormais dans son rôle d'encadrement des éleveurs et agriculteurs par ses services spécialisés. Cependant, compte tenu des besoins sans cesse croissants des centres urbains, on assiste à l'émergence progressive de l'élevage privé tant au niveau d'exploitations de moyenne taille que du petit élevage en parcelle.

Toutefois, la situation diffère fortement selon que l'on considère la filière pondeuses pour la production d'œufs de table ou la filière de poulet de chair. En effet, dans le secteur pondeuses, Kinshasa assure l'essentiel de ses besoins par le biais de sa production locale, tandis que les importations couvrent plus de 90% des besoins de consommation de viande de volaille.

Les importations de volaille (congelée)

Le prix de revient des intrants locaux disponibles à Kinshasa et principalement de l'aliment ne permet pas de produire un poulet local à croissance rapide à un prix compétitif; de ce fait, compte tenu du faible pouvoir d'achat des populations, les produits congelés importés, principalement des abats de poulet et dinde ainsi que poules de réforme, couvrent l'essentiel du marché.

Il est certes plus difficile de réaliser l'importation et la commercialisation d'œufs frais en grandes quantités, ce qui explique que la production locale d'œufs de table reste tout à fait compétitive.

Les élevages de pondeuses se sont donc développés de façon assez remarquable. Une exploitation de près de 100 000 sujets couvre une bonne partie du marché de Kinshasa, tandis que l'on rencontre de nombreux élevages de mille (1000) à cinq milles (5000) poules gérés de façon intensive. Le niveau de technicité et de performance est satisfaisant.

On constate également que l'aliment pondeuse représente l'essentiel des ventes de

l'industrie de provenance locale. Ce type de production sera abordé et débattu dans l'un de nos prochains numéros.

La population détient l'essentiel des volailles chair et des canards

Revenons donc au thème majeur abordé dans ce numéro, l'élevage de volaille de chair. L'essentiel des animaux est détenu dans le cadre de petites et très petites exploitations, de l'ordre de la centaine d'animaux.

Il y a d'une part l'aviculture rurale, de l'autre l'aviculture péri-urbaine, voire urbaine. Cette activité est en expansion, parce que les acteurs qui ont généralement d'autres sources de revenus cherchent à diversifier leurs activités, constituer un cheptel en guise d'épargne, pour d'autres, la plupart, il s'agit simplement de tenter d'améliorer une maigre subsistance.

Ce type de production est caractérisé par l'application de principes tirés de l'aviculture industrielle, mais sur des investissements relativement faibles.

On comprendra que le niveau technique est très variable, voire faible, aboutissant souvent à des échecs. Au-delà de l'élevage proprement dit, reste le problème de la commercialisation, le circuit de vente en ville étant souvent insuffisant pour écouler des gros effectifs dans de bonnes conditions. Le circuit « animaux morts » n'est pas plus praticable faute d'abattoir et d'infrastructures de transformation et stockage ; la filière n'existe pas en tant que telle au Congo et devra forcément être installée un jour si on envisage un développement de grande envergure.

Il faudra bien sûr assurer un approvisionnement régulier et volumineux en aliments, ce qui suppose tout de même que la production céréalière nationale ait résolu les problèmes de sous-nutrition humaine.

Il est toutefois possible d'aider les éleveurs avec un minimum d'encadrement qui comprend :

- accès à des poussins de qualité ;
- vaccination contre la pseudo-peste aviaire (Newcastle) ;
- facilitation de l'accès à des aliments et ingrédients à des prix raisonnables, ce qui à terme suppose la relance de la culture de Maïs d'abord (du soja ensuite) ;
- aide à l'amélioration des infrastructures de stockage et à la formulation de rations plus ou moins équilibrées avec des ingrédients locaux ;
- contrôle zootechnique des principaux paramètres d'élevage : logement, abreuvement...
- capacité à calculer un prix de revient.

Par la suite, il sera nécessaire d'organiser un circuit d'abattage et de commercialisation correct. Par ailleurs, il est opportun de diversifier les types d'élevage et de promouvoir l'élevage du canard, déjà très prisé par la population congolaise.

Dans l'immédiat, une enquête réalisée en 2003 par le Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK) sur la filière d'éleveurs (élevage avicole) dans les communes urbano-rurales de Mont Ngafula et de Lemba a montré que sur 253 foyers interrogés : 105 foyers pratiquent l'élevage de canard soit 41.5% des foyers interrogés ; 94 foyers élèvent la poule soit 37.2%, 9 foyers pratiquent l'élevage du pigeon soit 3.6% ; 7 foyers élèvent la pintade soit 2.8% des foyers ; 2 foyers seulement sur 253 élèvent la caille soit 0.8% et 2 foyers également pratiquent l'élevage de dindon soit 0.8% du total.

Types d'élevage

La tendance qui se dégage le plus, actuellement, est celle de petites et moyennes exploitations avicoles de type parcellaire et familial dont le cheptel varie en fonction de la race élevée, la souche (ponte ou chair), de la surface disponible ainsi que de l'objectif poursuivi (production d'œufs de consommation, production d'œufs fécondés ou de poussins, production de viande).

En ce qui concerne le canard, nous constatons que 98.07% d'exploitations interrogées sont de type familial avec un cheptel pour la plupart inférieur à 100 canards, principalement de race barbarie non amélioré et rarement quelque pékins. D'autre part 1.93% soit 2 exploitations sur 105 (répertoriées pour le canard) ont un cheptel de plus de 100 canards. Respectivement 380 canards pour l'un et plus de 1000 canards (de race barbarie améliorée) pour l'autre. Il est à noter que le second pratique un pré-élevage canard pour les revendre à la FAO qui les distribue, ensuite, à la population afin de faciliter l'accès aux protéines animales dans le cadre d'un programme d'appui aux petits élevages parcellaires et en collaboration avec le CAVTK.

Il est important de relever que le nombre de foyers s'adonnant à l'élevage de canard est plus élevé que celui des autres volailles, et particulièrement de « la poule », suite au rendement élevé de sa carcasse à l'abattage (plus grande quantité de viande) ainsi que sa résistance aux maladies.

Pour ce qui est de la poule, nous observons trois spéculations. La première s'identifie à un élevage assez rudimentaire avec un cheptel de l'ordre de 2-20 poules ; on y retrouve plus souvent la poule locale dite « poulet bicyclette » qui a l'avantage d'être rustique mais dont le rendement à l'abattage est très faible. Dans ce type de spéculation, les animaux sont élevés en divagation sans un apport alimentaire équilibré.

En seconde spéculation, nous avons les fermes familiales moyennes avec des cheptels de l'ordre de 20-120 animaux. Dans ce type de spéculation, on retrouve souvent la poule locale associée à la poule améliorée. Les races améliorées rencontrées sont le plus souvent *Lohmann Brown* (une dérivée de la *Rhodes Island Red*) et *Hypeco* qui sont des souches de ponte. Pour ce qui est du poulet élevé pour la chair, nous retrouvons essentiellement « le poulet bicyclette ».

En dernière spéculation, nous observons des fermes organisées en entreprises avec des cheptels de l'ordre de 120 à 3000 têtes. Dans celles-ci, les animaux élevés sont uniquement des animaux de race : pondeuse ou poulet de chair. Pour ce qui est des pondeuses, nous retrouvons principalement la *Lohmann Brown*, pondeuse d'œufs de consommation à coquille brune. Elle est préférée pour son bon taux de ponte (280-300 œufs par an), pour sa bonne acclimatation ainsi que son poids élevé à l'abattage lors de la réforme ; en comparaison aux souches pondeuses issues de la *Leghorn blanche*, pondeuse d'œufs à coquille blanche.

Relevons dans la commune de Mont Ngafula, la présence d'une grande ferme industrielle d'environ 80 000 pondeuses de race Hisex blanche (dérivée de *Leghorn blanche*) qui est la plus grande pourvoyeuse en œufs de consommation de la ville de Kinshasa.

Concernant les autres volailles répertoriées : le pigeon, la pintade, la caille et le dindon, la dimension des cheptels reste inférieure à 30 têtes avec une exception pour le pigeon et la caille dont le nombre d'animaux est supérieur à 50 têtes. Ceci s'explique par le fait que l'élevage de ces deux espèces ne nécessite pas beaucoup d'espace. Il est à noter que l'élevage de pigeon est plus pratiqué par passion tandis que celui de la caille l'est pour sa chair. Pour ce qui est de la pintade et du dindon, le nombre de fermes pratiquant ce type d'élevage reste minime (cfr supra) suite au fait que ces deux espèces ne font pas communément partie des habitudes alimentaires des kinois en particulier, et des congolais en général.

Alimentation

En élevage intensif, la production avicole dépend largement de la satisfaction alimentaire des animaux. Tout problème de qualité de l'aliment agit négativement sur l'IC (indice de consommation = aliment consommé/poids vif). De plus, l'alimentation étant de loin le poste de dépense le plus important (70-80% des coûts de production), une mauvaise alimentation compromet la rentabilité de l'activité. Les aliments distribués à la volaille sont assez diversifiés à travers la ville de Kinshasa ; et ce en fonction principalement de l'espèce élevée.

La formulation d'aliment composé équilibré reste encore l'apanage des gros industriels du secteur avicole tels que MIDEMA et SAN

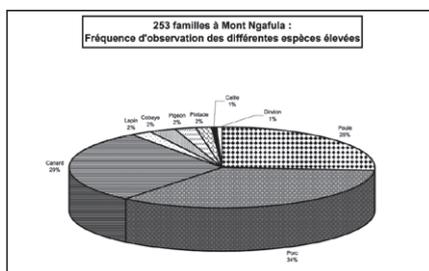
GIRO. Pour ce qui est des petits éleveurs, rares sont ceux qui disposent des connaissances adéquates pouvant leur permettre de formuler personnellement leur aliment équilibré pour volaille (ou autres animaux domestiques d'élevage) à la ferme. Certains s'y risquent sans trop connaître les équilibres essentiels tels que : le pourcentage de protéines ainsi que la qualité des acides aminés les composants, le niveau énergétique, le rapport calcium/phosphore, le taux de matières grasses, etc.

Le tableau suivant retrace les différents aliments distribués à la volaille ainsi que le pourcentage des fermes les utilisant pour chaque espèce de volaille répertoriée. On constate que la majorité de ces éleveurs cherchent à se « débrouiller » avec des ingrédients à bas prix comme le son, le tourteau palmiste et la drèche de brasserie. Relativement rares sont les éleveurs qui ont les moyens d'acheter un aliment du commerce.

Tableau 1 : Aliments distribués à la volaille (en % du nombre de fermes visitées)

	Canard	Poule	Pigeon	Pintade	Caille	Dindon
Son de blé	84,8	67,0	37,5	66,7	0	50
Maïs grain	35,3	39,7	87,5	66,7	0	0
Déchet de blé	22,9	18,0	25	33,3	0	50
Tourteau palmiste	57,1	43,6	25	50,0	0	50
Déchets de cuisine	79,0	63,8	25	66,7	0	50
Drèche de brasserie	21,9	19,1	0	16,7	0	0
Concentrés commerciaux	49,5	59,6	50	66,7	100	100
CMV	3,8	10,6	25	16,7	0	0
Végétaux collectés	43,8	43,6	12,5	50,0	0	50
Résidus de cultures	25,7	17,0	0	0	0	0
Autres aliments	47,6	39,4	37,5	50,0	0	50

Le suivi sanitaire dans les fermes avicoles de Kinshasa est fonction principalement du cheptel. Pour les fermes de moins de 100 animaux, le suivi sanitaire est quasi inexistant. Tandis que les fermes de plus de 100 animaux appliquent un calendrier de vaccination qui est de rigueur, vu les conditions climatiques des tropiques qui sont propices au développement de maladies. À ce calendrier est souvent associé un programme d'hygiène rigoureux en vue toujours de minimiser au maximum les risques de maladies.



Conclusion

À Kinshasa, le nombre de fermes avicoles pouvant être à même de palier au déficit alimentaire en matière de viande de volaille ou œufs de consommation est encore loin d'être atteint. Nonobstant cela, nous observons un nombre de plus en plus croissant de petites fermes avicoles à caractère familial avec des cheptels d'une centaine d'animaux.

Pour la plupart ces fermes pratiquent un élevage de ponte pour ce qui est des poules. Tandis que pour les canards ainsi que les autres volailles, la majorité des élevages est orientée vers une spéculation « chair. » Cette dynamique avicole est malheureusement inhibée par le prix élevé des aliments composés pour volaille commercialisés sur le marché local (0,41 \$us à 0,44 \$us). Il est à noter que le « compte aliment » participe pour 65% à 75% du coût total d'une exploitation avicole.

Tenant compte de ce qui précède, les autorités compétentes d'une part devraient réfléchir sur les moyens à mettre en exécution afin de réduire sensiblement le coût du kilogramme d'aliment pour volaille sur le marché de Kinshasa. D'autre part, les aviculteurs s'emploieraient à modéliser des formules alimentaires pour leurs animaux à la ferme en vue de réduire le montant alloué à l'achat d'aliment. Ces deux alternatives permettraient de dynamiser d'avantage le secteur avicole dans la zone urbaine et péri urbaine de Kinshasa.

Ir Tech. Olivier NKIDIKA LUTONADIO
et
Dr Alain HUART